

Recherches sociographiques



Fécondité et mortalité en Gaspésie et dans le Bas Saint-Laurent

Marie Fleury-Giroux

Volume 9, Number 3, 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055406ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055406ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fleury-Giroux, M. (1968). Fécondité et mortalité en Gaspésie et dans le Bas Saint-Laurent. *Recherches sociographiques*, 9(3), 247–264.
<https://doi.org/10.7202/055406ar>

Article abstract

La fécondité de la population canadienne-française est célèbre. Parmi les populations connues, « celle qui a eu la fécondité la plus élevée paraît être celle de la province de Québec vers 1850 ». Depuis cette époque le Québec s'est urbanisé et industrialisé. Le comportement des familles en matière de fécondité a beaucoup changé. Le nombre moyen d'enfants par famille complète, de 8.39 qu'il était au début du XVIIIe siècle, passe en 1850 à 7.96 et doit se situer actuellement aux environs de 2.5. Il ressort de cette constatation que la population canadienne-française cesse de se singulariser et adopte le comportement démographique des sociétés modernes. Si nous connaissons les points de départ et d'arrivée de ce mouvement, par contre nous ne savons pas autre chose des diverses étapes de cette évolution. Quand a-t-elle commencé? Où a-t-elle pris naissance? Seules des recherches historiques permettront de répondre à cette question. Sans avoir la prétention de résoudre ces problèmes, l'étude entreprise ici se situe dans cette perspective.

FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ EN GASPÉSIE ET DANS LE BAS SAINT-LAURENT

La fécondité de la population canadienne-française est célèbre. Parmi les populations connues, « celle qui a eu la fécondité la plus élevée paraît être celle de la province de Québec vers 1850 »¹. Depuis cette époque le Québec s'est urbanisé² et industrialisé. Le comportement des familles en matière de fécondité a beaucoup changé. Le nombre moyen d'enfants par famille complète, de 8.39³ qu'il était au début du XVIII^e siècle, passe en 1850 à 7.96⁴ et doit se situer actuellement aux environs de 2.5. Il ressort de cette constatation que la population canadienne-française cesse de se singulariser et adopte le comportement démographique des sociétés modernes.

Si nous connaissons les points de départ et d'arrivée de ce mouvement, par contre nous ne savons pas autre chose des diverses étapes de cette évolution. Quand a-t-elle commencé? Où a-t-elle pris naissance? Seules des recherches historiques permettront de répondre à cette question. Sans avoir la prétention de résoudre ces problèmes, l'étude entreprise ici se situe dans cette perspective.

La population étudiée

Le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie ont été choisis en 1963 comme territoire-pilote d'aménagement rural en vertu de la loi ARDA. Les diverses recherches effectuées par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec⁵ ont permis la mise à jour des caractéristiques de la population de la région.

La région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie est en grande partie rurale. Les villes sont surtout des centres de service et d'administration où l'on trouve très peu d'industries. Environ le tiers de la main-d'œuvre (34.9%

¹ Alfred SAUVY, *Théorie générale de la population*, Paris, PUF, 1966, vol. 2, p. 120.

² La population urbaine au Québec en 1851 représentait 14.9% de la population totale et 74.3% en 1961.

³ Jacques HENRIPIN, *La population canadienne au début du XVIII^e siècle*, INED, cahier n° 20, 1954, p. 80.

⁴ P. VINCENT et L. HENRY, « Rythme maximum d'accroissement d'une population stable », *Population*, oct.-déc. 1947.

⁵ Organisme chargé de préparer le plan directeur d'aménagement.

en 1961) est engagé dans le secteur primaire et seulement 15.8% dans le secteur secondaire.¹ Les activités du secteur primaire, agriculture, pêche et forêt, sont saisonnières.

Le travailleur de la région chôme en moyenne 19 semaines par année. Le revenu d'un travail aussi irrégulier est bas; en 1961, le revenu per capita était de \$716 dans la région (dans la province de Québec il était de \$1,383), et 28.5% de ce revenu provenait de l'aide gouvernementale.² Sous-développée par comparaison avec l'ensemble du Québec, cette région s'attarde dans un monde de type traditionnel où le maintiennent tant son économie que la mentalité et le mode de vie de ses habitants, surtout en zone rurale. Une analyse démographique de la population rurale du territoire-pilote s'avère d'autant plus intéressante qu'elle survient à un moment privilégié de son évolution: l'aménagement de la région la fera entrer dans le monde technologique et modifiera sûrement les modes de vie et la mentalité de ses habitants.

Description de l'échantillon

L'une³ des recherches effectuées au BAEQ a permis la collecte de quelques données démographiques: âge du père, âge de la mère, âge au moment du mariage, nombre d'enfants nés vivants et nombre d'enfants décédés. La présente analyse démographique se base sur ces données. Pour tenter d'expliquer le comportement démographique des familles, nous utiliserons d'autres variables: occupation du chef de famille, revenu, degré d'instruction de la mère et localisation géographique parmi les zones socio-économiques homogènes.⁴

De l'échantillon primitif, on n'a retenu que les familles dont la période de fécondité est terminée et, parmi ces dernières, celles où les deux conjoints, encore vivants, sont mariés en premières noces. Il subsiste dans ces conditions un groupe de 254 familles de langue française (tableau 1) et c'est plus précisément sur ce groupe que se fondent les analyses suivantes.

Le tableau 2 donne la répartition des mères de famille suivant leur âge au mariage.

L'âge moyen au mariage calculé à partir de cette distribution est de 23.6 ans. On a constaté que la majorité des femmes étaient plus jeunes que

¹ Dans l'ensemble du Québec, 11.4% de la main-d'œuvre en 1960 était engagée dans le secteur primaire et 33.5% dans le secteur secondaire.

² Gilles BARRAS et Pierre LAMONDE, *Caractéristiques de la région-pilote*, BAEQ, 1965.

³ Il s'agit de l'enquête par questionnaire menée au cours de l'été 1964 dans ce territoire-pilote auprès d'un échantillon de plus d'un millier de familles choisies au hasard dans des municipalités rurales représentatives de chacune des zones; ne figure donc dans l'échantillon aucune famille urbaine.

⁴ Le territoire a été divisé en 10 zones homogènes en fonction de caractéristique socio-économiques telles que: rendement de l'agriculture, revenu de l'assistance-chômage, taux d'émigration, revenu des chefs de famille, niveau de vie (déterminé par la possession d'une automobile, d'un réfrigérateur, et les caractéristiques du logement).

TABLEAU 1

Répartition des familles de l'échantillon suivant le groupe d'âge de la mère.

ÂGE ACTUEL (1964)	EFFECTIF	%
45-49 ans	94	37.1
50-54 ans	82	32.2
55 ans et plus	78	30.7
TOTAL	254	100.0

TABLEAU 2

Pourcentage des mères de famille suivant leur âge au mariage.

ÂGE AU MARIAGE	%
Moins de 20 ans	23.3
20-24 ans	38.9
25-29 ans	22.9
30 ans et plus	14.9

leur mari de deux ou trois ans. Il y a peu d'intervalles de 8 ou 10 ans entre les conjoints et dans aucun cas l'âge de la femme n'excède l'âge du mari de plus de 3 ans. Ces données ne révèlent pas de phénomène de retard au mariage ou de différence d'âge très grande entre les conjoints, qui seraient l'indice d'une volonté de limiter la descendance.¹

I. FÉCONDITÉ LIBRE ET FÉCONDITÉ DIRIGÉE

A. Le nombre moyen d'enfants par famille²

Les 254 femmes étudiées ici ont eu au total 1,993 enfants, soit une moyenne de 7.84 enfants par famille. Cette moyenne est légèrement infé-

¹ Certaines sociétés traditionnelles ont eu recours au célibat prolongé et au mariage de femmes âgées avec des hommes jeunes pour limiter le nombre des naissances.

² Les comparaisons se feront fréquemment dans ce chapitre avec la population canadienne du XVIII^e siècle étudiée par J. Henripin.

TABLEAU 3

Répartition des familles suivant le nombre d'enfants.

NOMBRE D'ENFANTS	BAS SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE	FAMILLES DU XVIII ^e SIÈCLE ¹
0-4 enfants.....	27.1	17.3
5-9 enfants.....	36.3	46.6
10-14 enfants.....	28.7	28.1
15 et plus.....	7.9	8.0
TOTAL.....	100.0	100.0

rieure à celle des Canadiennes françaises du XVIII^e siècle, qui ont eu 8.39 enfants par famille complète.² Elle est supérieure à celle des Québécoises rurales de 45 ans et plus en 1941 : ces dernières ont eu 7.6 enfants par famille complète.³

Le tableau 3 compare la répartition des familles de notre échantillon suivant leur dimension avec une répartition similaire des familles canadiennes du XVIII^e siècle.

Les familles de 5 à 9 enfants étaient plus nombreuses et celles de 0 à 4 enfants plus rares au XVIII^e siècle que dans notre échantillon. Par contre la proportion de familles de 10 enfants et plus est sensiblement la même dans les deux groupes.

Âge de la mère au moment du mariage et dimension de la famille

En régime de fécondité libre, les naissances dépendent directement de l'âge de la mère. Chez les jeunes femmes, la fécondabilité est faible; c'est ce qu'on a appelé la « stérilité des adolescentes ». ⁴ Aux âges moyens, c'est-à-dire entre 20 et 30 ans, la fécondabilité s'élève. Par la suite, elle baisse régulièrement jusqu'à la ménopause. On a étudié cette baisse de fécondabilité au moyen des intervalles intergénésiques, notamment dans la population

¹ Jacques HENRIPIN, *op. cit.*, p. 52.

² Jacques HENRIPIN, *ibidem*.

³ Charles ENID, *The changing size of the family in Canada*, Eight Census of Canada, 1940, Census Monographs, n° 1, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, p. 71.

⁴ Roland PRESSAT, *L'analyse démographique, méthodes, résultats, applications*, Paris, PUF, 1961, p. 48.

TABLEAU 4

Nombre moyen d'enfants nés vivants suivant l'âge au mariage de la mère.

ÂGE AU MARIAGE	BAS SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE	CANADIENNES DU XVIII ^e SIÈCLE ¹
Moins de 20 ans.....	10.57	11.78
20-24 ans.....	8.60	9.52
25-29 ans.....	6.31	7.01
30 ans et plus.....	3.97	4.56

de Crulai² et la bourgeoisie genevoise,³ deux populations non-malthusiennes. L'état des données utilisées ne nous permet pas de faire une étude des intervalles intergénéraliques. Il n'est pas davantage possible de relier directement les naissances et l'âge de la mère au moment des naissances. On peut contourner la difficulté en mettant en rapport l'âge au mariage de la mère et le nombre d'enfants. L'âge au mariage constitue en réalité une évaluation de la durée du mariage, donc des probabilités de grossesse variant avec le nombre d'années de vie matrimoniale. L'on sait que dans une population non-malthusienne le nombre d'enfants résulte directement de l'âge au mariage lorsque celui-ci est ininterrompu jusqu'au terme de la période de fertilité de la mère.

Les femmes de notre échantillon se répartissent en quatre groupes d'âge au mariage pour lesquels on a établi le nombre moyen d'enfants par famille (tableau 4).

On constate que, peu importe l'âge au mariage, les Canadiennes françaises du XVIII^e siècle ont toujours un nombre d'enfants supérieur à celui des femmes étudiées ici.

Une certaine évolution vers la limitation des naissances a pu se manifester parmi les familles étudiées. Pareille hypothèse impliquerait que les femmes les moins âgées de l'échantillon aient eu moins d'enfants que leurs aînées. La moyenne d'enfants par famille suivant l'âge au mariage pour trois générations de femmes nous éclaire sur ce point (tableau 5).

Une légère diminution du nombre moyen d'enfants apparaît à mesure qu'on descend dans les générations et se manifeste surtout chez les femmes de 45-49 ans mariées à 25-29 ans.

¹ La descendance totale des Canadiennes françaises du XVIII^e siècle a été calculée à partir des taux de fécondité par âge: Jacques HENRIPIN, *op. cit.*, p. 57.

² Étienne GAUTHIER et Louis HENRY, *La population de Crulai, paroisse normande: étude historique*, INED, cahier n° 33, PUF, 1958.

³ Louis HENRY, *Anciennes familles genevoises*, INED, cahier n° 26, PUF, 1958.

TABLEAU 5

Nombre moyen d'enfants suivant l'âge au mariage et la génération de la mère.

ÂGE AU MARIAGE	NOMBRE MOYEN D'ENFANTS		
	FEMMES DE 45-49 ANS	FEMMES DE 50-54 ANS	FEMMES DE 55 ANS ET PLUS
Moins de 20.....	10.30	11.55	9.75
20-24 ans.....	8.52	8.62	8.71
25-29 ans.....	5.00	6.19	7.42
30 ans et plus.....	3.46	3.91	4.53

De la comparaison de ces moyennes se dégage une conclusion : la limitation des naissances est faible dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie. On a vu (tableau 3) que la proportion des familles de 10 enfants et plus était aussi forte dans notre échantillon qu'au XVIII^e siècle; celle des familles de moins de dix enfants est la même (63%) dans les deux cas. Certes plus souvent qu'au XVIII^e siècle la famille des Gaspésiennes se limite à moins de 5 enfants et le groupe qu'elles forment peut être considéré comme malthusien.¹ Il ne représente cependant que 27.1% de l'échantillon, ce qui est peu. On a vu aussi (tableau 4) que, quel que soit l'âge au mariage, la dimension finale des familles gaspésiennes était légèrement inférieure à celle des Canadiennes du XVIII^e siècle. Il y a donc parmi la population rurale du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie un certain nombre de familles qui limitent leur descendance.

Pour mieux connaître ces familles, nous avons tenté de les caractériser par des variables extra-démographiques. Les résultats obtenus ne sont pas très concluants; ils méritent cependant d'être mentionnés.²

Occupation du chef de famille

On a réparti les occupations en 4 groupes (tableau 6).

La différence de moyenne d'un groupe à l'autre paraît normale: les collets-blancs ont habituellement une famille moins nombreuse que les

¹ Le terme de population malthusienne est inexact, les analyses et recommandations de Malthus ne pouvant pas s'appliquer aux populations actuelles. L'emploi de ce qualificatif est cependant d'usage courant, en particulier dans la démographie française. Disons pourtant que l'expression fécondité dirigée serait plus juste.

² L'âge au mariage de la mère étant pratiquement le même dans chaque sous-groupe, on n'en tiendra pas compte dans les analyses qui suivent.

TABLEAU 6

Nombre moyen d'enfants suivant l'occupation du chef de famille.

OCCUPATIONS	NOMBRE MOYEN D'ENFANTS
Groupe 1: Professionnel Administrateur Collet-blanc	6.03
Groupe 2: Ouvrier qualifié Ouvrier semi-qualifié	7.26
Groupe 3: Journalier Bûcheron ¹	7.03
Groupe 4: Agriculteur Pêcheur	8.21

autres et il est tout aussi courant de trouver les familles les plus nombreuses chez les agriculteurs.

Revenu du chef de famille

À peu près le tiers de l'échantillon se retrouve dans chacune des trois catégories de revenu déterminées, pour lesquelles le tableau 7 indique le nombre moyen d'enfants.

TABLEAU 7

Nombre moyen d'enfants suivant le revenu du chef de famille.

REVENU ANNUEL	NOMBRE MOYEN D'ENFANTS
Moins de \$2,500	6.86
\$2,500 à \$3,999	7.77
\$4,000 et plus	7.72

¹ Le groupe 3 est composé pour 20% de bûcherons. La plupart d'entre eux travaillent dans la région ou sur la Côte Nord et rentrent dans leur famille en fin de semaine. Il est possible que ces absences exercent une influence sur la natalité. Mais la proportion de bûcherons dans ce groupe est trop faible pour que le nombre moyen d'enfants soit considérablement influencé par ce facteur.

Il est étonnant de constater que ce sont les familles les plus pauvres qui ont le moins d'enfants, contrairement à ce que l'on constate chez les populations modernes.

Degré d'instruction de la mère

Trois niveaux d'études ont été retenus.

TABLEAU 8

Nombre moyen d'enfants suivant le degré d'instruction de la mère.

DEGRÉ D'INSTRUCTION	NOMBRE MOYEN D'ENFANTS
Élémentaire.....	8.65
1 ^{er} cycle du secondaire.....	7.30
2 ^e cycle du secondaire.....	7.34

Le degré d'instruction semble peu influencer sur le nombre d'enfants. Ce dernier décroît quand la mère franchit le cap du secondaire.

La localisation géographique

Les zones socio-économiques homogènes¹ permettent une approche globale de la population de la région. Certaines sont sous influence urbaine: le territoire voisinant les villes de Rivière-du-Loup, de Rimouski et de Mont-Joli constitue la zone 1; la zone 4 se situe à proximité de Matane. La zone 8 comporte une importante population de langue anglaise.

La zone 1 diffère nettement des autres zones. La moyenne d'enfants des zones 8, 9, 10, situées dans la partie sud de la péninsule gaspésienne, est inférieure à celle des zones 2, 3, 4, 6 et 7, situées sur la rive nord de la péninsule et dans le Bas Saint-Laurent.

Il est peut-être nécessaire de rappeler que le Bas Saint-Laurent et la partie nord de la péninsule ont été peuplés par des Canadiens français venus de vieilles paroisses du littoral, tandis que la partie sud de la péninsule s'est peuplée de Canadiens français, d'Acadiens, d'Anglais et d'Écossais venus de la Nouvelle-Angleterre.² La population y est beaucoup plus hétérogène que dans la partie nord.

¹ BAEQ, *Zones homogènes*, mai 1964.

² Pour l'histoire du peuplement, voir: Raoul BLANCHARD, *L'est du Canada français, province de Québec*, Beauchemin, Montréal, 1935.

TABLEAU 9

Nombre moyen d'enfants suivant la zone.

ZONES		NOMBRE MOYEN D'ENFANTS
1	Rivière-du-Loup, Rimouski	5.43
2	Témiscouata	8.66
3	Témiscouata	8.40
4	Matane	7.94
6 et 7 ¹	Gaspé Nord et Sud	8.37
8	Gaspé Sud	6.41
9	Bonaventure	6.77
10	Îles-de-la-Madeleine	6.88

Avant de tirer une conclusion sur la fécondité des familles rurales du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, il y a lieu de raffiner davantage l'analyse démographique et de recourir à une technique différente.

B. Le mode de formation des familles

Il s'agit d'examiner la dimension des familles au moyen d'une distribution de fréquence cumulative. En prenant comme point de départ le mariage, on mesure combien de femmes ont eu au moins 1 enfant, 2 enfants, N enfants. Cette méthode permet de comparer la formation de la descendance pour divers groupes de familles.

Mode de formation des familles selon l'âge au mariage de la mère

Les différences entre les 3 générations sont minimales. La génération des femmes de 45-49 ans mariées à 25-29 ans est la seule qui forme sa descendance autrement que les deux autres générations: dans le cas de la première, 437 femmes mariées sur 1,000 ont eu moins de 5 enfants, alors que dans celui des deux autres générations, mariées au même âge, 714 femmes ont eu au moins 5 enfants.

La comparaison des sous-groupes, caractérisés par les variables socio-économiques, éclaire davantage les différences constatées ici.

L'occupation du chef de famille

Il n'y a pas de différence fondamentale entre les quatre groupes occupationnels. Le groupe 1 limite davantage sa descendance après le quatrième

¹ Une erreur de codification nous a obligée à regrouper les zones 6 et 7. La zone 5, constituée de municipalités de l'arrière-pays, ne figure pas ici faute d'un nombre suffisant dans l'échantillon de femmes de 45 ans et plus pour le calcul d'une moyenne significative d'enfants.

TABEAU 10

Mode de formation des familles par générations (pour 1,000 mariages).

NOMBRE D'ENFANTS DÉJÀ NÉS	FEMMES DE 45-49 ANS				FEMMES DE 50-54 ANS				FEMMES DE 55 ANS ET PLUS				TOUTES LES FEMMES			
	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus
0	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
1	956	1000	1000	1000	1000	1000	1000	916	928	1000	1000	846	966	979	1000	921
2	956	976	875	923	1000	965	750	937	928	1000	1000	846	966	959	948	842
3	915	928	687	615	900	965	904	875	928	952	928	692	898	939	862	631
4	869	904	687	384	900	965	857	500	928	904	904	538	881	929	827	475
5	869	785	437	230	900	862	714	333	892	714	461	461	881	838	637	342
6	869	666	312	153	850	827	714	333	812	785	666	384	847	787	586	289
7	869	250	250	76	850	724	428	250	812	750	476	230	847	707	396	184
8	869	547	250	76	800	620	333	166	687	607	476	230	796	585	362	157
9	782	500	187	0	800	551	142	83	562	464	380	230	728	505	241	109
10	739	404	125	0	750	413	95	0	500	392	380	76	677	404	206	26
11	478	309	62	0	700	310	47	0	437	357	190	0	542	325	105	0
12	391	285	0	0	600	172	0	0	375	285	95	0	457	252	51	0
13	304	190	0	0	550	137	0	0	375	178	47	0	406	171	34	0
14	173	95	0	0	400	68	0	0	312	107	47	0	288	90	17	0
15	150	71	0	0	300	37	0	0	187	107	47	0	203	70	17	0
16	86	71	0	0	200	0	0	0	62	71	47	0	118	50	17	0
17	45	23	0	0	50	0	0	0	62	0	0	0	50	10	0	0
18	0	0	0	0	0	0	0	0	62	0	0	0	16	0	0	0

TABLEAU 11

Mode de formation des familles suivant l'occupation du chef de famille.

ENFANTS DÉJÀ NÉS	GROUPES OCCUPATIONNELS			
	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4
0	1000	1000	1000	1000
1	966	980	969	975
2	966	940	909	939
3	800	900	818	865
4	800	880	742	817
5	433	720	696	768
6	433	640	606	719
7	400	600	575	560
8	266	560	439	512
9	203	420	318	475
10	200	360	196	402
11	166	240	181	329
12	133	180	166	268
13	100	120	121	207
14	33	60	75	170
15	33	0	60	146
16	0		15	85
17			15	24
18			15	12

enfant que les trois autres groupes. Mais l'influence de l'occupation ne semble pas ici prépondérante.

Le revenu annuel

À partir du cinquième enfant, les familles les plus pauvres ont de plus en plus tendance à limiter les naissances et cette tendance les distingue des deux autres groupes de familles, dont le comportement diffère assez peu l'un de l'autre.

Le degré d'instruction de la mère

L'instruction ne joue pas un rôle prépondérant dans la dimension des familles. On soupçonne une certaine tendance à la planification familiale chez les femmes ayant accédé au secondaire, mais les différences minimes entre les trois niveaux d'instruction ne permettent pas de tirer une conclusion certaine.

TABLEAU 12

Mode de formation des familles suivant le revenu du chef de famille.

ENFANTS DÉJÀ NÉS	REVENUS ANNUELS		
	MOINS DE \$2,500.	\$2,500 À \$3,999.	\$4,000. ET PLUS
0	1000	1000	1000
1	975	986	958
2	938	931	958
3	938	920	958
4	839	826	888
5	753	800	875
6	629	746	708
7	543	746	638
8	469	613	555
9	382	520	486
10	259	453	416
11	209	380	319
12	172	253	277
13	135	200	250
14	111	146	166
15	98	53	111
16	74	53	69
17	37	40	41
18	12	13	41

La localisation géographique

La zone 1 se dégage nettement des autres zones. La moitié des femmes n'ont pas plus de 6 enfants, tandis que cette proportion tombe au tiers dans les autres zones. Le comportement des zones 8, 9 et 10 sous ce rapport s'apparente à celui de la zone 1 sans toutefois s'y assimiler.

Conclusion

L'analyse démographique nous conduit à une triple conclusion.

1. Les Canadiennes françaises rurales de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent se comportent encore en 1964 comme leurs ancêtres du début du XVIII^e siècle. Dans ce domaine elles n'ont presque pas évolué: leur moyenne d'enfants est inférieure de 0.55 seulement à celle des Canadiennes françaises étudiées par Jacques Henripin. La légère différence s'explique par la présence

TABLEAU 13

Mode de formation des familles suivant le degré d'instruction de la mère.

ENFANTS DÉJÀ NÉS	DEGRÉ D'INSTRUCTION		
	ÉLÉMENTAIRE	1 ^{er} CYCLE DU SECONDAIRE	2 ^e CYCLE DU SECONDAIRE
0	1000	1000	1000
1	992	946	965
2	952	920	948
3	896	840	862
4	865	786	827
5	761	733	706
6	714	626	672
7	666	586	500
8	587	480	448
9	523	440	379
10	460	293	310
11	380	253	189
12	325	186	155
13	246	160	120
14	206	80	86
15	119	80	86
16	79	66	68
17	31	13	34
18	23		

d'un groupe minoritaire de familles vraisemblablement malthusiennes (0 à 4 enfants) et par celle de quelques familles qui limitent leur descendance lorsqu'elles ont atteint 5 ou 6 enfants.

2. La société rurale du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie peut être assimilée à une société de type traditionnel; son niveau de fécondité en est un indice révélateur. Si dans cette société la fécondité reste libre, ce n'est pas par ignorance des techniques contraceptives, mais parce que l'idéologie de la famille nombreuse est tenace et bien enracinée.¹ La pauvreté et le peu d'instruction ne suffisent pas ici à expliquer l'absence de recours aux techniques contraceptives: les paysans français du XIX^e siècle n'étaient pas plus instruits et tout aussi pauvres, mais on sait cependant avec quel succès ils limitaient leur descendance.² Si la population rurale de l'Est du Québec ne

¹ Lorsqu'on a demandé aux informatrices combien d'enfants elles conseilleraient à une jeune mariée, 47.6% ont répondu de 6 à 9 enfants, la moyenne s'établissant à 5.48.

² Voir à ce sujet: Philippe ARIES, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, SCLF, Paris, 1948.

TABLEAU 14

Mode de formation des familles suivant la situation géographique.

ENFANTS DÉJÀ NÉS	ZONES HOMOGÈNES SOCIO-ÉCONOMIQUES							
	1	2	3	4	6-7	8	9	10
0	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
1	972	1000	1000	888	1000	916	1000	1000
2	891	1000	1000	805	1000	833	1000	941
3	810	962	925	750	900	666	870	882
4	702	888	888	750	900	666	806	764
5	567	851	777	722	750	583	612	647
6	513	740	703	666	750	583	580	529
7	324	592	666	611	725	416	516	352
8	297	555	481	500	475	333	483	235
9	189	481	407	500	475	333	354	235
10	108	333	370	444	425	250	129	176
11	27	296	333	361	325	250	129	176
12	27	296	333	277	175	250	129	176
13	0	222	222	250	150	166	32	117
14		185	111	166	75	83	32	117
15		148	74	138	50	83	32	0
16		111	74	55	50	0	0	
17		0	37	27	0			
18			0	27				

planifie pas sa famille, c'est parce que l'attitude sous-jacente ne fait partie ni de l'idéologie dominante ni des coutumes de vie.

L'utilisation des variables socio-économiques éclaire ce point. Dans les sociétés technologiques, l'occupation, l'instruction et le revenu influencent beaucoup la dimension de la famille. Les familles aisées et instruites ont moins d'enfants que les familles pauvres et peu instruites. Or nous avons vu que ces facteurs influent très peu sur la dimension de la famille rurale. L'occupation du père et l'instruction de la mère modifient peu la dimension de la famille, tandis que le revenu joue en sens inverse de ce que l'on observe dans les sociétés modernes. Les familles pauvres comptent moins d'enfants que les autres; elles limiteraient donc leur descendance.¹ Ce phénomène peu courant a cependant été analysé par le professeur Wrigley dans une étude de population ancienne du xvi^e siècle, celle de Colyton dans le Devon.

« Elles (les conclusions du professeur Wrigley) révèlent un rapport tout à fait inattendu entre la politique familiale d'une population de paysans et l'évolution du milieu. Dans certaines conditions, les habitants de Colyton épousaient des femmes plus âgées qu'eux-mêmes de deux ans en moyenne, et réduisaient la dimension de leur famille dans des proportions qui atteignaient un tiers: *les naissances étaient plus espacées*. Lorsque la situation se modifiait, l'âge des mariées s'abaissait derechef à un niveau que nous considérons comme normal, c'est-à-dire que les femmes avaient en moyenne deux ans de moins que leur époux. L'allongement des intervalles entre les naissances, qui, aux yeux du démographe,

¹ Le groupe de familles pauvres se compose principalement de cultivateurs et de journaliers.

résulte d'une intention délibérée, disparaissait alors et le nombre des enfants par famille s'accroissait de nouveau. Colyton est la première collectivité où l'on ait constaté un contrôle de la fécondité parmi les paysans et les artisans dès le XVII^e siècle, et où cette attitude, après s'être fermement implantée, ait disparu par la suite. »¹

Dans la société gaspésienne, où le revenu joue en faveur de l'idéologie dominante de la famille nombreuse, l'ajustement des comportements démographiques à la situation économique individuelle indique l'existence de techniques contraceptives connues qui se répandent lorsque le besoin s'en fait sentir. Le comportement des familles serait donc dicté par une norme culturelle.

3. Dans ce bloc monolithique que forme une société traditionnelle, certains indices de transformation de la mentalité se font remarquer.

La fécondité différentielle des populations des zones homogènes est un indice d'évolution vers une mentalité nouvelle. Les familles de la zone 1 sont nettement moins nombreuses que celles des autres zones. Le phénomène peut s'expliquer par la proximité des villes de Rivière-du-Loup et de Rimouski. Cette constatation serait en accord avec l'hypothèse selon laquelle les modes de comportement se transmettent de la ville à la campagne en fonction de la proximité géographique. Nathan Keyfitz² a montré que le voisinage d'une ville importante est un facteur déterminant de la dimension des familles. D'autre part les familles des zones 8 et 9, qui ont un peu moins d'enfants que les autres, sont en contact quotidien avec une population de langue anglaise malthusienne depuis longtemps. La proximité d'un milieu malthusien, urbain ou anglais, conduit donc à l'érosion des modèles traditionnels de comportement.

II. LA MORTALITÉ INFANTILE

La mortalité infantile constitue un bon indice de la situation générale de la mortalité dans une population. Un taux élevé résulte généralement d'un manque d'équipement sanitaire et médical ou d'une grande pauvreté des familles, les deux se combinant souvent.

Les femmes de notre échantillon ont donné naissance à 1,993 enfants vivants. Parmi ces derniers, 163 sont décédés entre la naissance et un an, soit un taux de mortalité infantile de 81.7‰.

Le taux de mortalité infantile recalculé pour les 3 générations étudiées montre une amélioration appréciable dans le temps.

¹ Peter LASLETT, « Histoire de la population et de la structure sociale », *Revue internationale des sciences sociales*, 1965, p. 626-639.

² Nathan KEYFITZ, « A Factorial Arrangement of Comparisons of Family Size », *The American Journal of Sociology*, LVIII, 5, mars 1953, p. 470-480.

TABLEAU 15

Taux de mortalité infantile suivant la génération de la mère.

GÉNÉRATIONS	TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE (‰)
Femmes de 45-49 ans.	63.8
Femmes de 50-54 ans.	85.1
Femmes de 55 ans et plus.	99.1

Ces taux de mortalité infantile situent le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie à peu près au même niveau que l'ensemble de la province de Québec entre 1926 et 1950.¹

Les décès après un an sont élevés. On ne peut savoir s'ils surviennent durant l'enfance ou l'adolescence. Ce sont les femmes de 45 à 49 ans qui ont perdu la majorité des 97 enfants décédés. Le tableau 16 indique suivant la génération des femmes le taux de mortalité après un an calculé par rapport au nombre de naissances vivantes.

TABLEAU 16

Taux de mortalité à un an et plus suivant la génération de la mère.

GÉNÉRATIONS	TAUX DE MORTALITÉ À 1 AN ET PLUS (‰)
Femmes de 45-49 ans.	65.2
Femmes de 50-54 ans.	44.0
Femmes de 55 ans et plus.	34.1

Ces taux sont fonction inverse des taux de mortalité infantile. Les femmes de 45-49 ans qui ont perdu moins d'enfants à la naissance que leurs aînées en ont perdu davantage après un an. Le total des décès rapporté à celui des naissances vivantes détermine les taux suivants (tableau 17) de mortalité des enfants.

En fait la situation de la mortalité reste la même dans le temps: le décès de jeunes enfants ou d'adolescents compense le décès de bébés. L'explication de cette situation renvoie à certaines hypothèses.

¹ Le taux de mortalité infantile des années 1926-30 atteignait 127.1‰; durant la période 1946-1950, il était descendu à 53.7‰.

TABLEAU 17

Taux de mortalité des enfants suivant la génération de la mère.

GÉNÉRATIONS	TAUX DE MORTALITÉ DES ENFANTS (%)
Femmes de 45-49 ans.....	129.1
Femmes de 50-54 ans.....	129.1
Femmes de 55 ans et plus.....	133.3

L'équipement et les services médicaux offerts à la population se sont améliorés, mais la situation hygiénique et sanitaire des familles est demeurée la même: les enfants, mieux protégés à la naissance et durant leur première année, font face aux mêmes dangers que leurs aînés lorsqu'ils retombent sous la seule surveillance de la famille. Les services dont dispose la population à la naissance et durant la première année de vie sont assez nombreux: hôpitaux pour la naissance et les maladies graves, unités sanitaires mobiles qui circulent régulièrement d'une municipalité à l'autre, infirmières visiteuses qui se rendent dans les familles; tous ces services concourent à préserver les bébés. Cependant, lorsque le bébé commence à s'alimenter de la même manière que les adultes, entre un an et 18 mois habituellement, il n'est plus suivi régulièrement par les services de santé comme pendant la période précédente. Il bénéficie alors des mêmes conditions alimentaires et sanitaires que le reste de la famille tout en demeurant plus vulnérable que les grands enfants ou les adultes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'analyse démographique nous a permis de mesurer jusqu'à quel point la société rurale de l'Est du Québec est demeurée traditionnelle. Par rapport au Canada, elle accuse un siècle de retard dans ses attitudes devant la vie: « Il semble bien, d'après les informations dont on dispose et les évaluations que nous en avons tirées, que la fécondité des couples a conservé, au Canada, au moins jusqu'en 1871, le niveau élevé qu'on avait déjà estimé pour les couples canadiens du XVIII^e siècle. »¹

Cependant quelques groupes font preuve d'une certaine planification des naissances. Ces groupes constitués par la population des zones 1, 8 et 9, ont adopté, sous l'influence de populations malthusiennes, anglaise ou urbaine, le comportement des populations modernes. Mais la dimension de

¹ Jacques HENRIPIN, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, monographie sur le recensement de 1961*, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, 1968, p. 338.

leur famille reste supérieure à celle que l'on trouve en milieu urbain: l'idéologie de la famille nombreuse demeure tenace dans ce milieu, le nombre idéal d'enfants en est un indice révélateur.

Ce premier groupe à comportement démographique « moderne » voisine avec une population traditionnelle à fécondité libre ou quasi libre. Fait intéressant à observer, une partie de cette population traditionnelle modifie son comportement en vue d'adapter la dimension de la famille à sa situation économique. Les familles à revenus faibles (moins de \$2,500) comptent moins d'enfants que les autres: 46% des femmes de ce groupe ont sept enfants et plus comparativement à 61% et 55% dans les groupes plus fortunés. Il faut noter que la limitation de la natalité ne se décèle qu'à partir du cinquième enfant, ce qui laisse croire que la famille s'ajuste par nécessité vitale aux conditions du moment tout en payant son tribut au modèle de la famille nombreuse.

L'existence de cette relation entre la situation économique et la dimension des familles est un indice caractéristique de cette société, que nous avons définie comme traditionnelle. Que la famille soit à peu près aux dimensions des possibilités physiologiques des mères n'est pas le résultat de l'ignorance ou de la soumission à l'instinct, l'existence d'un groupe malthusien à l'intérieur du bloc de familles traditionnelles indiquant le contraire. La dimension de la famille se conforme aux mœurs et à l'idéologie qui les justifie.

Le niveau de fécondité des groupes non-malthusiens illustre la stabilité des valeurs et des comportements de cette société traditionnelle. En deux siècles, si on compare cette population à ses ancêtres du XVIII^e siècle, le changement s'avère presque nul.

Le taux de mortalité des enfants manifeste l'inertie de cette société. La stabilité qui la caractérise s'accompagne de résistance au changement au niveau des techniques quotidiennes de vie. L'incapacité d'adopter de nouvelles techniques témoigne que la mentalité n'a pas changé. L'attitude de la famille vis-à-vis l'enfant doit se modifier si l'on veut que la mère adopte de nouvelles manières de le nourrir, de l'habiller et de le soigner. L'inversion du taux de mortalité après la première année de vie illustre l'inefficacité de techniques imposées de l'extérieur et que n'intègre pas la structure normative et idéologique de la société.

Voici donc une enclave traditionnelle à l'intérieur d'une société technologique. Qu'on se garde d'oublier toutefois que ces femmes, interrogées en 1964, avaient 45 ans et plus. Le comportement de la génération qui leur succède doit être différent. Elles sont probablement parmi les dernières représentantes de la société traditionnelle du Québec.

Marie FLEURY-GIROUX

*Ministère de l'éducation,
Québec.*